

P.V. DE LA COMMISSION SPORTIVE DU JEUDI 22 JANVIER 2026

Présents : GODAUX T. Président, MONTANARI N. Vice-Président, ESTOREZ J.-M., ROULENT A. et TROUILLIEZ J.-Y. Membres et WALLEMME C. Secrétaire et Membre

Absent : JACQUES S.

Assiste à la réunion sans droit de vote : GAIN E. (Représentant de la CPA)

I. DECISIONS ADMINISTRATIVES

1. Match HAP3B052 du 22/10/2025 à 22h00 FRATELLUX STREPY / ATLETICO STREPY – 3B - Match arrêté à la 38ème minute sur le score de 4/0 Joueur blessé impossible à transporter en attente de l'ambulance. Match à rejouer avant le 22/01/2026.
2. Match HAP3D050 du 17/10/2025 à 19h00 FUTSAL DT ANDERLUES / LOONEYS LA LOUVIERE – 3D – Match arrêté à la 47ème minute sur le score de 4/6 Joueur blessé impossible à transporter en attente de l'ambulance. Match à rejouer avant le 17/01/2026.
3. Match HAP4E157 du 31/10/2025 à 19h00 GREEN DEVILS FORCHIES B / UNION MERBIENNE CITY - 4E - score 7/13 Etant donné que l'arbitre a confirmé que le délégué visité GILKINET Loïc né le 17/11/1997 N° Licence 882612 appartenant au club de Green Devils Forchies B Matricule 4353, n'ayant pas l'application sur son téléphone et ne connaissant pas le code pin de son équipe, n'a pas pu signer la feuille de match, la CSP, en application de l'article 14 du règlement provincial relatif à la signature de la feuille de match et de l'article D1 du barème des sanctions du RO, inflige une amende de 5 € au club de Green Devils Forchies Matricule 4353 et une suspension d'une semaine à GILKINET Loïc né le 17/11/1997 N° Licence 882612 (Semaine du 10/11/2025 au 16/11/2025). |
4. Match HACPPRM065 du 13/10/2025 à 21h00 FUTSAL LOBBES / FUTSAL FONTAINE – Coupe Seniors – Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par Futsal Fontaine Matricule 7838.
5. Match HACPRES013 du 12/11/2025 20:00 FUN FUTSAL ACADEMY ENGHIEEN B / LSV MONS B – Coupe Réserves – Match non joué Forfait annoncé tardivement par l'équipe visitée. Match perdu 0/5 Forfait par Fun Futsal Academy Enghien B Matricule 7562.
6. Match HACPPRM004 du 12/11/2025 21:00 FUN FUTSAL ACADEMY ENGHIEEN / KRANOVA MIGNAULT – Coupe Premières – Match non joué Forfait annoncé tardivement par l'équipe visitée. Match perdu 0/5 Forfait par Fun Futsal Academy Enghien Matricule 7562.
7. Match HAP2A037 du 26/10/2025 20:00 FLOBECQ FUTSAL / BDBR BRACQUEGNIES – 2A – Score 6/3 Attendu que ALICARDO Fabio né le 07/01/2007 N° Licence 853510 a été aligné avec l'équipe de BDBR Bracquognies Matricule 5950 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (12/10/2025), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 5/0 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.

8. Match HAP4E058 du 17/11/2025 20:00 US ITALIENNE LOBBES / SPORTING PALMEIRAS LOUVIEROIS B - 4E - Score 4/6 Etant donné que l'arbitre a confirmé que le délégué visité MANTEGNA Paolo né le 18/06/1969 N° Licence 884757 n'est pas venu signer la feuille de match endéans les 5 minutes suivant la fin du match, la CSP, en application de l'article 14 du règlement provincial relatif à la signature de la feuille de match et de l'article D1 du barème des sanctions du RO, inflige une amende de 5 € au club de US Italienne Lobbes Matricule 7730 et une suspension d'une semaine à MANTEGNA Paolo né le 18/06/1969 N° Licence 884757 (Semaine du 01/12/2025 au 07/12/2025).
9. Match HAP4A150 du 31/10/2025 à 21h45 NEW TEAM SILLY / FC AYKA LA LOUVIERE – 4A – Non Joué Salle Occupée. Match à jouer avant le 01/01/2026. Frais d'arbitrage à charge du club visité.
10. Match HAP1210 du 13/11/2025 21:00 AYMAZ FUTSAL JUMET / MARITIMO CHAPELLE - 1 – Score 1/3 Etant donné que l'arbitre a confirmé que le délégué visité ZOHA Othmane né le 29/12/1996 N° Licence 857916 n'a pas été en mesure de signer la feuille de match endéans les 5 minutes suivant la fin du match (code Pin incorrect), la CSP, en application de l'article 14 du règlement provincial relatif à la signature de la feuille de match et de l'article D1 du barème des sanctions du RO, inflige une amende de 5 € au club de Aymaz Futsal Jumet Matricule 5308 et une suspension d'une semaine à ZOHA Othmane né le 29/12/1996 N° Licence 857916 (Semaine du 01/12/2025 au 07/12/2025).
11. Match HAP2A063 du 03/11/2025 à 21h00 RAEC SO FUTSAL B / B.LOCK SAINT VAAST – 2A – Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par B.Lock Saint-Vaast Matricule 7635
12. Match HAP3A061 du 03/11/2025 à 20h15 FT SPARTIATES MONS / WOLVES BRAINOIS – 3A – Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par Wolves Brainois Matricule 7572
13. Match HAP3C057 du 08/11/2025 à 17h00 FLG ARMADA FRASNES / MFC GOZEE – 3C – Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par MFC Gozée Matricule 2160
14. Match HAP4B036 du 07/11/2025 20:15 SPORTING SOIGNIES D / BORUSSIA SOIGNIES B – 4B – Score 1/2 Attendu que DIOUF Victor né le 29/06/2004 N° Licence 886939 a été aligné avec l'équipe de Sporting Soignies D alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (17/10/2025), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
15. Match HAP4D052 du 08/11/2025 à 21h00 SPORTING PALMEIRAS LOUVIEROIS / AKATSUKI HOUDENG – 3C – Match non joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par Akatsuki Houdeng Matricule 7577
16. Match HACPRES012 du 08/11/2025 à 17h00 REAL MANAGE B / FUTSAL THUIN B – Coupe Réserves – Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par Futsal Thuin B Matricule 7450
17. Match HAP3B138 du 14/11/2025 à 20h00 BORUSSIA BOIS D'HAINE / LA HESTRE GALAXY – 3B – Match non joué Equipe visitée absente. Match perdu 0/5 FFT par Borussia Bois d'Haine Matricule 4184

18. Match HAP4D035 du 15/11/2025 à 20h00 NT FAMIGLIA THIEU / BMT MONS – 4D – Match non joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par BMT Mons Matricule 5725
19. Match HAP4B033 du 21/11/2025 21:00 OLYMPIQUE HOUDENG / GIDANO THIEU – 4B - Score 6/5
Attendu que ERROUI Mehdi né le 24/05/1991 N° Licence 762568 a été aligné avec l'équipe de Olympique Houdeng alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (03/10/2025), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
20. Match HAP2B073 du 28/11/2025 à 21h10 FS THUIN / LATIN STARS STREPY – 2B – Match non joué Forfait annoncé tardivement de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par Latin Stars Strépy Matricule 3876.
21. Match HAP2A047 du 26/11/2025 21:00 RAEC SO FUTSAL DOUR B / BLAMPAIN TEAM BRAINE B – 2A - Score 6/1
Attendu que INGRAO Umberto né le 22/01/1987 N° Licence 789208 et KHELIL Younes né le 14/07/1990 N° Licence 775351 ont été alignés avec l'équipe de RAEC SO Futsal Dour B alors qu'ils n'étaient pas affiliés à la date initialement prévue du match (06/10/2025), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
22. Match HAP4E068 du 01/12/2025 à 20h00 **US ITALIENNE LOBBES / REAL ALDEGONDE** - 4E - Score inconnu
Attendu que l'arbitre officiel était absent, Attendu qu'aucun élément ne permet d'identifier l'arbitre occasionnel, Attendu qu'aucune feuille électronique ou papier n'a été réalisée, la CSP, en application de l'article 7 de la loi 5 des 'Lois du jeu' fixe le score du match à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
23. Match HAP3C011 du 01/12/2025 22:00 **FC FYZ SENEFFE / CELTIC LEERNES** – 3C - Score 7/5
Attendu que BELVEDERE Vasco Domenico né le 29/04/2005 N° Licence 887379 et LOUAHED Yazid né le 14/09/2005 N° Licence 887251 ont été alignés avec l'équipe de Celtic Leernes Maricule 7728 alors qu'ils n'étaient pas affiliés à la date initialement prévue du match (27/10/2025), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 5/0 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
24. Match HAVET027 du 07/12/2025 18:00 **AG JUNIOR LA LOUVIERE / SPORTING SOIGNIES** – Vétérans - Score 11/0
Attendu que GALLEZ Emmanuel né le 16/09/1975 N° Licence 887439, LABAYE Thomas né le 31/05/1980 N° Licence 887440 et MUTTI Philippe né le 02/05/1962 N° Licence 887308 ont été alignés avec l'équipe de Sporting Soignies Matricule 1645 alors qu'ils n'étaient pas affiliés à la date initialement prévue du match (16/11/2025), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 11/0 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
25. Match HAP1083 du 04/12/2025 à 21:00 **MANAGE UNITED / MARITIMO CHAPELLE** – 1 – Match non joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par Maritimo Chapelle Matricule 1765.

26. Match HAP1081 du 05/12/2025 à 22:00 **FES98 ERQUELINNES / SPACE-X JUMET – 1** – Match non joué Forfait annoncé tardivement de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 FFT par FES98 Erquelinnes Matricule 3595.
27. Match HAP3D084 du 05/12/2025 à 22:00 **ULTRASLAN ROUX / FUTSAL IMMO LE ROEULX B – 3D** – Match non joué Forfait annoncé tardivement de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par Futsal Immo Le Roeulx B Matricule 7453.
28. Match HAP4B068 du 05/12/2025 à 20:00 **FC OLYMPIQUE BRAINE / PEPUTCHO SAINT VAAST B – 4B** – Match non joué Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par Peputcho Saint Vaast B Matricule 4661.
29. Match HAP4C069 du 05/12/2025 à 20:00 **MFC SCAILMONT / METI-FUTSAL LA LOUVIERE B – 4C** – Match non joué Forfait annoncé de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 FFT par MFC Scailmont Matricule 1722.
30. Match HAP1090 du 12/12/2025 20:00 **RC IMPACT ANDERLUES / MJA MARCHIENNE - 1** – Score 6/3 Etant donné que l'arbitre a confirmé que le capitaine visiteur BEN MANSOURA Chokri né le 15/10/1973 N° Licence 823129 n'est pas venu signer la feuille de match endéans les 5 minutes suivant la fin du match, la CSP, en application de l'article 14 du règlement provincial relatif à la signature de la feuille de match et de l'article D1 du barème des sanctions du RO, inflige une amende de 5 € au club de MJA Marchienne Matricule 6472 et une suspension d'une semaine à BEN MANSOURA Chokri né le 15/10/1973 N° Licence 823129 (Semaine du 05/01/2026 au 11/01/2026).
31. Match HAP2A085 du 12/12/2025 à 21:00 **A L'ANCIENNE NIMY / JS BRAINE FUTSAL – 2A** – Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par JS Braine Futsal Matricule 5683.
32. Match HAP3A082 du 12/12/2025 à 20:15 **FUTSAL FRAMERIES B / DIABOLIX BRACQUEGNIES B – 3A** – Match non joué Forfait annoncé tardivement par l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par Diabolix Bracquegnies B Matricule 5973.
33. Match HAP3D090 du 12/12/2025 à 19:00 **FUTSAL DT ANDERLUES / ULTRASLAN BASSEE ROUX – 3D** – Match non joué Forfait annoncé tardivement par l'équipe visitée. Match perdu 0/5 FFT par Futsal DT Anderlues Matricule 7659.
34. Match HAP4D010 du 13/12/2025 à 19:05 **LA LOUVIERE CITY / US ITALIENNE LOBBES B – 4D** – Match non joué Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par US Italienne Lobbes B Matricule 7730.
35. Match HAP1045 du 08/12/2025 à 21:15 **MJA MARCHIENNE / SPACE-X JUMET A – 1** – Match non joué Terrain impraticable – Eau venant du toit. Match à jouer avant le 09/03/2026.
36. Match HAP4D037 du 03/01/2026 18:05 **LA LOUVIERE CITY / ACIRLI MORLANWELZ D - 4D** - Score 6/2 Etant donné que l'arbitre a confirmé que le capitaine visiteur FANARA Samuele né le 29/11/1977 N° Licence 756184 n'est pas venu signer la feuille de match endéans les 5 minutes suivant la fin du match, la CSP, en application de l'article 14 du règlement provincial relatif à la signature de la feuille

de match et de l'article D1 du barème des sanctions du RO, inflige une amende de 5 € au club de Acirili Morlanwelz D Matricule 5359 et une suspension d'une semaine à FANARA Samuele né le 29/11/1977 N° Licence 756184 (Semaine du 05/01/2026 au 11/01/2026).

- 37. Match HAP1194 du 18/12/2025 à 21:00 **AYMAZ AUTO FUTSAL JUMET / SPACE-X JUMET A – 1**
– Match non joué Equipe visitée – moins de 4 joueurs pour débiter le match. Match perdu 0/5 FFT par Aymaz Auto Futsal Jumet Matricule 5308.
- 38. Match HAP3A088 du 19/12/2025 à 21:35 **DIABOLIX BRACQUEGNIES B / SPORTING SOIGNIES B – 3A** – Match non joué Forfait annoncé tardivement par l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par Sporting Soignies B Matricule 1645.
- 39. Match HAP3C084 du 19/12/2025 à 21:10 **MFC GOZEE / ACIRLI MORLANWELZ B – 3C** – Match non joué Forfait annoncé tardivement par l'équipe visitée. Match perdu 0/5 FFT par MFC Gozée Matricule 2160.
- 40. Match HAP4C080 du 16/12/2025 à 20:00 **FUTSAL CLUB MANAGE / LITTLE WOLF LA LOUVIERE B – 4C** – Match non joué Equipe visitée – moins de 4 joueurs pour débiter le match. Match perdu 0/5 FFT par Futsal Club Manage Matricule 7795.
- 41. Match HAP4D023 du 16/12/2025 21:30 **THE BOURDONS PERONNES / INFERNO MONS B – 4D** -
Score 7/9 Attendu que MICCOLI Fabio né le 09/07/1982 N° Licence 793541 a été aligné avec l'équipe de The Bourdons Péronnes Maricule 7077 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (11/11/2025), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait et décrète qu'il s'agit d'un forfait administratif.
- 42. Match HAVET046 du 22/12/2025 à 21:15 **BLAMPAIN TEAM BRAINE / SPORTING SOIGNIES – Vétérans** – Match non joué Forfait annoncé tardivement par l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par Sporting Soignies Matricule 1645.

II. TRANSACTIONS

- .18. Rapport arbitre **SPILLEMAEKERS Thomas** pour le match HAP2C046 du 22/10/2025 21:15 **FS MONTIGNY / MONT SUR MARCHIENNE FUTSAL – 2C** – score 4/2
En cause de BEAUMONT Arnaud né le 11/07/1986 N° Licence 757466 – MONT SUR MARCHIENNE FUTSAL Matricule 4788
Faits reprochés : Attitudes déplacées (monte sur le terrain et altercation verbale avec les joueurs adverses), retour sur le terrain après exclusion pour prendre le ballon et le mettre dans son sac
Application de l'article B5 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 4 semaines : semaines du 03/11/2025 au 09/11/2025, 10/11/2025 au 16/11/2025, du 17/11/2025 au 23/11/2025 et du 24/11/2025 au 30/11/2025.
- .19. Rapport arbitre **SPILLEMAEKERS Thomas** pour le match HAP2C046 du 22/10/2025 21:15 **FS MONTIGNY / MONT SUR MARCHIENNE FUTSAL – 2C** – score 4/2

En cause de CIRLINCIONE Fabio né le 01/11/1992 N° Licence 861023 – MONT SUR MARCHIENNE FUTSAL Matricule 4788

Faits reprochés : Insulte de l'arbitre.

Application de l'article A2.1 du barème des sanctions.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 03/11/2025 au 09/11/2025 et du 10/11/2025 au 16/11/2025.

.20. Rapport arbitre **BLONDIAU Christian** pour le match HAP3A041 du 22/10/2025 20:45 **ALLIANCE FRAMERIES / FUTSAL FRATERNITE FRAMERIES B** – 3A – score 5/4

En cause de DESQUESNE Joffrey né le 25/07/1983 N° Licence 871992 – FUTSAL FRATERNITE FRAMERIES Matricule 5375

Faits reprochés : Menaces de l'arbitre.

Application de l'article A4 du barème des sanctions.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 4 semaines : semaines du 03/11/2025 au 09/11/2025, du 17/11/2025 au 23/11/2025, 24/11/2025 au 30/11/2025 et du 01/12/2025 au 07/12/2025.

.21. Rapport arbitre **BAWIN Eric** pour le match HAP4G048 du 20/10/2025 20:00 **MONT SUR MARCHIENNE FUTSAL B / FUTSAL FONTAINE** – 4G – score 6/2

En cause de ATMANI Nabil né le 11/01/1990 N° Licence 885051 – FUTSAL FONTAINE Matricule 7838

Faits reprochés : Touche le ballon volontairement du bras au milieu du terrain pour empêcher le but.

Application de l'article B1 du barème des sanctions.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 03/11/2025 au 09/11/2025.

.22. Rapport arbitre **BAWIN Eric** pour le match HAP4G048 du 20/10/2025 20:00 **MONT SUR MARCHIENNE FUTSAL B / FUTSAL FONTAINE** – 4G – score 6/2

En cause de DHAOU Nabil né le 12/11/1999 N° Licence 884005 – FUTSAL FONTAINE Matricule 7838

Faits reprochés : Insultes répétées, attitude déplacée

Application de l'article A2.1 et A3 du barème des sanctions.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 4 semaines : semaines du 03/11/2025 au 09/11/2025, du 17/11/2025 au 23/11/2025, du 24/11/2025 au 30/11/2025 et du 01/12/2025 au 07/12/2025.

.23. RECTIFICATION Rapport arbitre **MELIS Christophe** pour le match HAP4A042 du 23/10/2025 22:00 **FUTSAL CUESMES B / FC BOUSSU** – 4A – score 9/4

En cause de SANTORO Thomas né le 10/12/1991 N° Licence 883170 – FUTSAL CUESMES Matricule 7742

Faits reprochés : Propos déplacés, Menaces, Ne remplit pas volontairement son rôle de délégué

Application des articles A3 et D1 du barème des sanctions.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 6 semaines : semaines du 03/11/2025 au 09/11/2025, du 10/11/2025 au 16/11/2025, du 17/11/2025 au 23/11/2025, du 24/11/2025 au 20/11/2025, du 01/12/2025 au 07/12/2025 et du 08/12/2025 au 14/12/2025.

- .24. Rapport arbitre **NEETESONNE Christophe** pour le match HAP3D063 du 31/10/2025 19:30 **AG JUNIOR LA LOUVIERE E / RC ANDERLUES C** – 3C – score 5/0
En cause de JOMAUX Nicolas né le 01/06/1995 N° Licence 824509 – RC ANDERLUES Matricule 1193
Faits reprochés : Accroche le joueur adverse à deux reprises.
Application de l'article B1 du barème des sanctions.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 17/11/2025 au 23/11/2025 et du 24/11/2025 au 30/11/2025.
- .25. Rapport arbitre **MELIS Christophe** pour le match HAP2A091 du 02/11/2025 20:00 **FLOBECQ FUTSAL / ALFA LA HESTRE** – 2A – score 1/3
En cause de LAGANT Corentin né le 16/03/1998 N° Licence 863390 – FLOBECQ FUTSAL Matricule 5454
Faits reprochés : Accroche le joueur adverse sans brutalité pour empêcher le but.
Application de l'article B1 du barème des sanctions.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 17/11/2025 au 23/11/2025.
- .26. Rapport arbitre **DE ROSE Luigi** pour le match HAP4D048 du 23/10/2025 20:35 **DYNAMO THIEU / BMT MONS** – 4D – score 2/8
En cause de LIEVROUW Bastien né le 02/04/2004 N° Licence 881632 – DYNAMO THIEU Matricule 6071
Faits reprochés : Accroche le joueur adverse pour empêcher le but
Application de l'article B1 du barème des sanctions.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 17/11/2025 au 23/11/2025.
- .27. Rapport arbitre **CORDARO Denis** pour le match HAP3A052 du 24/10/2025 19:30 **AG JUNIOR LA LOUVIERE D / FES98 ERQUELINNES B** – 3A – score 7/5
En cause de ATOUIL Farysse né le 03/01/2004 N° Licence 839895 – AG JUNIOR LA LOUVIERE Matricule 6190
Faits reprochés : Attitude et propos déplacés envers l'arbitre.
Application de l'article A3 du barème des sanctions.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaine du 17/11/2025 au 23/11/2025, du 24/11/2025 au 30/11/2025 et du 01/12/2025 au 07/12/2025.
- .28. Rapport arbitre **SIMONE Tony** pour le match HAP2A041 du 29/10/2025 20:05 **BLAMPAIN TEAM BRAINE B / MFC SPIRIT LA LOUVIERE** – 2A – score 6/4
En cause de MAES David né le 01/04/1989 N° Licence 857413 – BLAMPAIN TEAM BRAINE Matricule 2277
Faits reprochés : Bousculade de l'adversaire.
Application de l'article B8.2 du barème des sanctions.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 4 semaines : semaine du 17/11/2025 au 23/11/2025, du 24/11/2025 au 30/11/2025, du 01/12/2025 au 07/12/2025 et du 08/12/2025 au 14/12/2025.
- .29. Rapport arbitre **CARDOEN Romain** pour le match HAP4F142 du 07/11/2025 22:45 **ARSENAL PONT A CELLES C / BLOC CENTRAL WESPES LEERNES** – 4F – score 2/4

En cause de PIETERS Anthony né le 20/06/1990 N° Licence 780068 – ARSENAL PONT A CELLES C Matricule 5826

Faits reprochés : Tacle dangereux de l'adversaire, insultes de l'arbitre, refus de quitter la salle après la carte rouge.

Application des articles B2, A2.1 et D3 du barème des sanctions.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 6 semaines : semaines du 17/11/2025 au 23/11/2025, du 24/11/2025 au 30/11/2025, du 01/12/2025 au 07/12/2025, du 08/12/2025 au 14/12/2025, du 15/12/2025 au 21/12/2025 et du 22/12/2025 au 28/12/2025.

.30. Rapport arbitre **VAN PUYVELDE Pascal** pour le match HAP2C031 du 07/11/2025 19:30 **FES WINSTON MARBAIX / SICILIA CHATELET** – 2C – score 5/8

En cause de PORCARO Mickaël né le 06/07/1977 N° Licence 858000 – SICILIA CHATELET Matricule 7442

Faits reprochés : Bousculade et poussée brutale de l'adversaire.

Application des articles B8.2 du barème des sanctions.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 6 semaines : semaines du 17/11/2025 au 23/11/2025, du 24/11/2025 au 30/11/2025, du 01/12/2025 au 07/12/2025, du 08/12/2025 au 14/12/2025, du 05/01/2026 au 1/01/2026 et du 12/01/2026 au 18/01/2026.

.31. Rapport arbitre **LAZZARO Giordano** pour le match HAPCPPRM063 du 10/11/2025 22:00 **JC ECAUSSINNES / WOLVES BRAINOIS** – Coupe Premières – score 13/0

En cause de YSEBAERT Corentin né le 27/10/2004 N° Licence 879461 – WOLVES BRAINOIS Matricule 7572

Faits reprochés : Arrête le ballon de la main pour empêcher le but.

Application de l'article B1 du barème des sanctions.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 01/12/2025 au 07/12/2025.

.32. Rapport arbitre **DUPONT Yves** pour le match HAP2C038 du 10/11/2025 20:00 **FELICE MONTIGNY B / FS MONTIGNY** – 2C – score 5/5

En cause de DEL CONT Mauro né le 04/11/1988 N° Licence 758537 – FS MONTIGNY Matricule 4048

Faits reprochés : Critique de l'arbitre après le match.

Application de l'article A1 du barème des sanctions.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 24/11/2025 au 30/11/2025.

.33. Rapport arbitre **MAGNERY Anthony** pour le match HAP3A049 du 14/11/2025 22:15 **SPORTING SOIGNIES B / ALLIANCE FRAMERIES** – 3A – score 3/5

En cause de GLINEUR Dylan né le 18/05/1993 N° Licence 809805 – ALLIANCE FRAMERIES Matricule 7573

Faits reprochés : Faute dangereuse sur l'adversaire.

Application de l'article B2 du barème des sanctions.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 01/12/2025 au 07/12/2025, du 15/12/2025 au 21/12/2025 et du 12/01/2026 au 18/01/2026.

- .34. Rapport arbitre **NOVELLO David** pour le match HACPPRM030 du 05/11/2025 21:00 **FC FYZ SENEFFE / COPAIN COPAIN MARCINELLE** – Coupe Seniors - score 1/7
En cause de GIRALDI Sébastien né le 19/08/1983 N° Licence 884186 – COPAIN COPAIN MARCINELLE Matricule 7727
Faits reprochés : Après l'exclusion, crie sur l'arbitre, donne des coups de pied sur le banc des joueurs et sur la porte du vestiaire.
Application des articles A3 et D4 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 01/12/2025 au 07/12/2025, du 08/12/2025 au 14/12/2025 et du 15/12/2025 au 21/12/2025.
- .35. Rapport arbitre **BASTIEN Lionel** pour le match HAP4D060 du 14/11/2025 19:35 **LSV MONS C / REAL MANAGE B** – 4D - score 3/6
En cause de HENNO Belal né le 26/07/1987 N° Licence 882314 – LSV MONS Matricule 5968
Faits reprochés : Faute dangereuse sur l'adversaire.
Application de l'article B2 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 01/12/2025 au 07/12/2025, du 08/12/2025 au 14/12/2025 et du 15/12/2025 au 21/12/2025.
- .36. Rapport arbitre **SPRIO VINCENZO** pour le match HAP3A065 du 19/11/2025 21:45 **BORUSSIA SOIGNIES / DIABOLIX BRACQUEGNIES B** – 3A – score 19/0
En cause de SPRIO Pietro né le 14/10/1982 N° Licence 780734 – DIABOLIX BRACQUEGNIES B Matricule 5973
Faits reprochés : Insultes répétées de l'arbitre, intrusion dans le vestiaire de l'arbitre.
Application des articles A2.1 et A5 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 4 semaines : semaines du 01/12/2025 au 07/12/2025, du 08/12/2025 au 14/12/2025, du 15/12/2025 au 21/12/2025 et du 22/12/2025 au 28/12/2025.
- .37. Rapport arbitre **MALFROID Bryan** pour le match HAP3E025 du 14/11/2025 22:00 **FC PANAMA ROSELIES / FUTSAL RANSART** – 3E – score 3/5
En cause de AKBULUT Zorkan né le 28/10/2004 N° Licence 885183 – FC PANAMA ROSELIES Matricule 7718
Faits reprochés : Arrête le ballon de la main hors de sa surface pour empêcher le but.
Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 08/12/2025 au 14/12/2025.
- .38. Rapport arbitre **SPILLEMAEKERS Thomas** pour le match HAP3C036 du 12/11/2025 20:15 **FC AZZURRINI ANDERLUES / FUTSAL LOBBES B** – 3C – score 5/2
En cause de LAUWERS Samuel né le 18/09/1990 N° Licence 873614 – FUTSAL LOBBES B Matricule 7267
Faits reprochés : Critiques répétées de l'arbitre lors de la deuxième mi-temps entraînant son exclusion.
Application de l'article A1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 08/12/2025 au 14/12/2025 et du 15/12/2025 au 21/12/2025.

- .39. Rapport arbitre **MELIS Christophe** pour le match HAP4A065 du 25/11/2025 20:15 **FC BOUSSU / ELITE BRAINE LE COMTE B** – 3C – score 4/10
En cause de EL AFAKY FELLAH Rayyan né le 24/12/2003 N° Licence 879348 – ELITE BRAINE LE COMTE B Matricule 5716
Faits reprochés : Faute brutale et dangereuse sur l'adversaire (deux pieds en avant)
Application de l'article B2 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 08/12/2025 au 14/12/2025, du 22/12/2025 au 28/12/2025 et du 29/12/2025 au 04/01/2026.
- .40. Rapport arbitre **MELIS Christophe** pour le match HAP2A075 du 30/11/2025 20:00 **FLOBECQ FUTSAL / B.LOCK SAINT-VAAST** – 2B – score 6/1
En cause de CATALANO Cristian né le 18/12/2001 N° Licence 872683 – B.LOCK SAINT-VAAST Matricule 7635
Faits reprochés : Critiques et insultes à caractère discriminatoire de l'arbitre, intrusion dans le vestiaire de l'arbitre après le match.
Application des articles A2.2 et A5 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 5 semaines : semaines du 15/12/2025 au 21/12/2025, du 12/01/2026 au 18/01/2026, du 26/01/2026 au 01/02/2026, du 02/02/2026 au 08/02/2026 et du 16/02/2022 au 22/02/2026.
- .41. Rapport arbitre **CARDOEN Romain** pour le match HAP4D007 du 29/11/2025 20:05 **NT FAMIGLIA THIEU / US ITALIENNE LOBBES B** – 4D – score 6/3
En cause de KHALIL Rayan né le 26/03/2001 N° Licence 865361 – NT FAMIGLIA THIEU Matricule 7497
Faits reprochés : Refus de quitter la salle après exclusion, insulte de l'arbitre.
Application des articles A2.1 et D3 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 4 semaines : semaines du 08/12/2025 au 14/12/2025, du 15/12/2025 au 21/12/2025, du 22/12/2025 au 28/12/2025 et du 05/01/2026 au 11/01/2026.
- .42. Rapport arbitre **CARDOEN Romain** pour le match HAP4D007 du 29/11/2025 20:05 **NT FAMIGLIA THIEU / US ITALIENNE LOBBES B** – 4D – score 6/3
En cause de VAN 'T HOF Mathias né le 26/12/2024 N° Licence 865186 – NT FAMIGLIA THIEU Matricule 7497
Faits reprochés : En qualité de capitaine, attitude déplorable envers l'arbitre.
Application des articles A1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 08/12/2025 au 14/12/2025.
- .43. Rapport arbitre **BAWIN Eric** pour le match HAP4F072 du 05/12/2025 22:15 **FC BOURLETTIS ANDERLUES / BLOC CENTRAL WESPES LEERNES** – 4F – score 1/13

En cause de DENEVE Rémy né le 07/06/1999 N° Licence 840485 – FC BOURLETTIS ANDERLUES
Matricule 7641

Faits reprochés : Insultes, obscénités et attitude déplacée envers l'arbitre en présence de jeunes enfants.

Application de l'article A3 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 5 semaines : semaines du 15/12/2025 au 21/12/2025, du 12/01/2026 au 18/01/2026, du 19/01/2026 au 25/01/2026, du 02/02/2026 au 08/02/2026 et du 09/02/2026 au 15/02/2026.

.44. Rapport arbitre **NEETESONNE Christophe** pour le match HAP3E078 du 02/12/2025 22:00 **POG TEAM ROSELIES B / MFC SPARTIATES ROSELIES** – 3E – score 5/3

En cause de THYS Alessandro né le 14/05/1989 N° Licence 848227 – MFC SPARTIATES ROSELIES
Matricule 7276

Faits reprochés : Faute de jeu sur l'adversaire pour l'empêcher de marquer.

Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 05/01/2026 au 11/01/2026.

.45. Rapport arbitre **BAWIN Eric** pour le match HAP4E063 du 24/11/2025 20:00 **ACIRLI MORLANWELZ C / US ITALIENNE LOBBES** – 4E – score 7/3

En cause de SCALABRINO Anthony né le 23/01/1992 N° Licence 821443 – UNION SPORTIVE ITALIENNE LOBBES Matricule 7730

Faits reprochés : Arrête le ballon de la main pour empêcher le but.

Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 22/12/2025 au 28/12/2025.

.46. Rapport arbitre **DUPONT Yves** pour le match HACPRES015 du 11/12/2025 20:00 **COPAIN COPAIN MARCINELLE B / SPORTING SOIGNIES C** – Coupe Réserves – score 2/3

En cause de GAUTHIER Maxime né le 29/08/1982 N° Licence 759398 – COPAIN COPAIN MARCINELLE B Matricule 7727

Faits reprochés : Critique de l'arbitre après le match

Application de l'article A1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 05/01/2026 au 11/01/2026.

.47. Rapport arbitre **MAGNERY Anthony** pour le match HAP3C083 du 12/12/2025 21:30 **FC SANTI FRASNES-LEZ-GOSSELIES / FC FYZ SENEFFE** – 3C – score 5/5

En cause de CARLO Jason né le 12/01/1986 N° Licence 803565 – FC FYZ SENEFFE Matricule 5941

Faits reprochés : Attitude déplacée et vives critiques de l'arbitre après le match

Application de l'article A1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 05/01/2026 au 11/01/2026 et du 19/01/2026 au 25/01/2026.

.48. Rapport arbitre **VANBERCY Meven** pour le match HAP4E083 du 16/12/2025 22:00 **LITTLE WOLF LA LOUVIERE / ACIRLI MORLANWELZ C** – 4E - score 5/2

En cause de KURTAL Sedat né le 08/07/1989 N° Licence 871614 – ACIRLI MORLANWELZ Matricule 5359.

Faits reprochés : Insultes graves de l'arbitre.

Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 05/01/2026 au 11/01/2026, du 12/01/2026 au 18/01/2026 et du 19/01/2026 au 25/01/2026.

Amende de 25 € à l'équipe d'Acirli Morlanwelz C qui refusait de faire sortir un joueur suite à l'exclusion d'un autre.

.49. Rapport arbitre **LAZZARO Giordano** pour le match HAP1028 du 15/12/2025 20:15 **YOUNG BOYS LA LOUVIERE /US GIBO ROSELIES** – 1 – score 5/5

En cause de COTRA Diego né le 13/10/1999 N° Licence 849376 – YOUNG BOYS LA LOUVIERE Matricule 7313

Faits reprochés : Insultes de l'arbitre après le match

Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 05/01/2026 au 11/01/2026 et du 19/01/2026 au 25/01/2026.

.50. Rapport arbitre **LAZZARO Giordano** pour le match HAP1028 du 15/12/2025 20:15 **YOUNG BOYS LA LOUVIERE /US GIBO ROSELIES** – 1 – score 5/5

En cause de CETINTAS Hakan né le 01/04/2000 N° Licence 841694 – YOUNG BOYS LA LOUVIERE Matricule 7313

Faits reprochés : Insulte grave de l'arbitre.

Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 05/01/2026 au 11/01/2026, du 19/01/2026 au 25/01/2026 et du 26/01/2026 au 01/02/2026.

.51. Rapport arbitre **NEETESONNE Christophe** pour le match HAP2C050 du 22/12/2025 20:00 **FELICE MONTIGNY B / ACIRLI MORLANWELZ** – 2C – score 3/8

En cause de CERAMI Manuel né le 04/05/1999 N° Licence 850470 – FELICE MONTIGNY B Matricule 5456

Faits reprochés : Faute de jeu dangereuse (tacle par l'arrière) sur l'adversaire pour l'empêcher de marquer.

Application de l'article B2 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 05/01/2026 au 11/01/2026, du 12/01/2026 au 18/01/2026 et du 19/01/2026 au 25/01/2026.

.52. Rapport arbitre **MELIS Christophe** pour le match HAPCPRES001 du 29/12/2025 21:00 **LSV MONS D / RC ANDERLUES C** – Coupe Réserves – score 7/4

En cause de SENHAJI Ibrahim né le 18/03/2004 N° Licence 884450 – LSV MONS D Matricule 5968

Faits reprochés : Fautes de jeu répétées pour empêcher l'adversaire de marquer, traîne avant de sortir de la salle malgré les rappels de l'arbitre.

Application des articles B1 et A3 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 12/01/2026 au 18/01/2026, du 19/01/2026 au 25/01/2026 et du 26/01/2026 au 01/02/2026.

53. Rapport arbitre **MELIS Christophe** pour le match HAPCPPRM026 du 08/01/2026 18:30 **BMT MONS / REAL MANAGE** – Coupe Premières – score 3/9

En cause de AMADORI Romano né le 30/09/2005 N° Licence 880974 – REAL MANAGE Matricule 5490

Faits reprochés : Arrête le ballon de la main hors de sa surface pour empêcher le but.

Application de l'article B1 du barème des sanctions.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 26/01/2026 au 01/02/2026.

III. REFUS DE TRANSACTIONS

1. Refus de la transaction 20

Rapport arbitre **BLONDIAU Christian** pour le match HAP3A041 du 22/10/2025 20:45 **ALLIANCE FRAMERIES / FUTSAL FRATERNITE FRAMERIES B** – 3A – score 5/4

En cause de DESQUESNE Joffrey né le 25/07/1983 N° Licence 871992 – FUTSAL FRATERNITE FRAMERIES Matricule 5375

Faits reprochés : Critiques et attitude menaçante envers l'arbitre.

Entendu Blondiau Christian Arbitre qui confirme son rapport.

Entendu DESQUESNE Joffrey 871992 – FUTSAL FRATERNITE FRAMERIES 5375 qui reconnaît avoir critiqué l'arbitre mais ne jamais l'avoir menacé.

Après délibération, la CSP annonce à DESQUESNE Joffrey 871992 qu'il sera suspendu pour une durée de 2 semaines du 02/02/2026 au 08/02/2026 et du 09/02/2026 au 15/02/2026 en application de l'article A1 du barème des sanctions du RO pour critiques de l'arbitre.

2. Refus de la transaction 47

Rapport arbitre **MAGNERY Anthony** pour le match HAP3C083 du 12/12/2025 21:30 **FC SANTI FRASNES-LEZ-GOSSELIES / FC FYZ SENEFFE** – 3C – score 5/5

En cause de CARLO Jason né le 12/01/1986 N° Licence 803565 – FC FYZ SENEFFE Matricule 5941

Faits reprochés : Attitude déplacée et vives critiques de l'arbitre après le match.

Entendu Magnery Anthony qui confirme son rapport.

Entendu CARLO Jason 803565 – FC FYZ SENEFFE 5941 qui reconnaît avoir critiqué l'arbitre mais ne pas l'avoir menacé.

Après délibération, la CSP annonce à CARLO Jason 803565 qu'il sera suspendu pour une durée de 2

semaines en application de l'article A1 du barème des sanctions du RO pour critiques de l'arbitre : semaines du 02/02/2026 au 08/02/2026 et du 16/02/2026 au 22/02/2026.

IV. DISCIPLINE

1. Rapport arbitre **SENAL Adem** pour le match HAP4D037 du 03/01/2026 à 18h05 **LA LOUVIERE CITY / ACIRLI MORLANWELZ D** – 4D – Score 6/2

Convoqués en présence obligatoire : SENAL Adem Arbitre, TRIOLO Carmelo né le 02/08/1981 N° Licence 763215 - ACIRLI MORLANWELZ D Matricule 5359

En cause de TRIOLO Carmelo 763215 - ACIRLI MORLANWELZ 5359

Faits reprochés : Rouspétances et insultes répétées, essaye d'intercepter la carte en mains de l'arbitre, lui ordonne de la remettre en place, refus de quitter la salle après exclusion

TRIOLO Carmelo 763215 - ACIRLI MORLANWELZ 5359 est absent excusé.

Entendu SENAL Adem Arbitre qui confirme entièrement son rapport.

Après délibération, la CSP suspend, par défaut, TRIOLO Carmelo 763215 - ACIRLI MORLANWELZ 5359, en application des articles A4 et D3 du barème des sanctions du RO, pour intimidation de l'arbitre et refus de quitter la salle après exclusion, pour une durée de 6 semaines : semaines du 02/02/2026 au 08/02/2026, du 09/02/2026 au 15/02/2026, du 16/02/2026 au 22/02/2026, du 02/03/2026 au 08/03/2026, du 09/03/2026 au 15/03/2026 et du 16/03/2026 au 22/03/2026.

- .2. Rapport arbitre **ERBAS Ismail** pour le match HAP3E098 du 09/01/2026 à 22h00 **SPACE-X JUMET B / PANAMA ROSELIES** – 3E – Match arrêté à la 32ème minute sur le score 5/7

Convoqués en présence obligatoire : ERBAS Ismail Arbitre, BERTOZZI Anthony né le 18/05/1994 N° Licence 878326 Space-X Jumet B 7488, HOET Jordan né le 11/10/2001 N° Licence 871064 Capitaine Space-X Jumet B 7488, KINKIN Laetitia née le 22/04/1984 N° Licence 877832 Déléguée Space-X Jumet B 7488, ALTINTAS Yasin né le 19/12/1990 N° Licence 877848 Capitaine Panama Roselies

ALTINTAS Yasin 877848 Capitaine Panama Roselies est absent excusé.

En cause de BERTOZZI Anthony 878326 Space-X Jumet B 7488

Faits reprochés : Rouspétances, critiques, attitude déplacée envers l'arbitre, refus de quitter la salle après sa deuxième carte jaune ce qui entraîna les échauffourées.

En cause de HOET Jordan 871064 Capitaine Space-X Jumet B 7488

Faits reprochés : dit à l'arbitre qu'il fallait qu'il soit intransigeant sinon cela allait tourner mal, ne remplit pas son rôle de délégué à la demande de l'arbitre.

Entendu ERBAS Ismail qui confirme son rapport et déclare que, vu le nombre de personnes qui se trouvaient sur la surface de jeu, il était impossible de terminer le match. Quant à son arrivée, il n'est

pas venu avec les joueurs de Panama Roselies mais est arrivé en même temps qu'eux. Il ajoute que le capitaine HOET Jordan n'a rien fait quand je lui ai demandé de faire sortir son joueur exclu et a retiré son maillot pour ne pas que je puisse voir son numéro. Il lui a donné un faux numéro quand je lui ai demandé son numéro de vareuse.

Entendue KINKIN Laetitia 877832 Déléguée Space-X Jumet B 7488 qui déclare qu'elle a été calmer les supporters à la demande de l'arbitre.

Entendu BERTOZZI Anthony 878326 Space-X Jumet B 7488 qui déclare qu'il a cru que l'arbitre était un joueur de Panama car il est arrivé avec les joueurs visiteurs et il sifflait tout pour les visiteurs, je reconnais avoir applaudi l'arbitre quand les visiteurs ont marqué un but.

Entendu HOET Jordan 871064 Capitaine Space-X Jumet B 7488 qui reconnaît avoir dit à l'arbitre qu'il fallait qu'il soit intransigeant sinon cela allait tourner mal.

Après délibération, la CSP annonce aux personnes présentes que :

- Etant donné que l'équipe Space-X est coupable de l'arrêt du match, le match est perdu 0/5 Forfait par cette équipe.
- BERTOZZI Anthony 878326 Space-X Jumet B 7488 sera suspendu, en application des articles A3 et D3 du barème des sanctions du RO (attitude déplacée envers l'arbitre et refus de sortir de la salle après exclusion), pour une durée de 8 semaines du 02/02/2026 au 29/03/2026.
- HOET Jordan 871064 Capitaine Space-X Jumet B 7488 sera suspendu, en application de l'article A3 du barème des sanctions du RO (attitude déplacée envers l'arbitre), pour une durée de 2 semaines : semaines du 02/02/2026 au 08/02/2026 et du 16/02/2026 au 22/02/2026.

3. Rapport arbitre **DUVIVIER Jacky** pour le match HAP3E076 du 05/12/2025 à 21h30 **FC FRASNES / SPACE-X JUMET B** – 3E – Match arrêté à la 34ème minute sur le score de 5/9

Convoqués en présence obligatoire : DUVIVIER Jacky Arbitre, KINKIN Laetitia née le 22/04/1984 N° Licence 877832 Déléguée Space-X Jumet B 7488, ROUSSEAU Nico né le 20/11/2001 N° Licence 857477 Délégué FC Frasnes 7085

Match arrêté pour cause de bagarre générale.

Entendu DUVIVIER Jacky qui confirme son rapport.

Entendue KINKIN Laetitia née le 22/04/1984 N° Licence 877832 Déléguée Space-X Jumet B 7488 qui donne sa version des faits.

Entendu ROUSSEAU Nico né le 20/11/2001 N° Licence 857477 Délégué FC Frasnes 7085 qui déclare qu'il n'y avait pas 5 minutes que le match était arrêté quand l'arbitre a mis fin à la rencontre.

Après délibération, il est impossible à la CSP de connaître les noms des protagonistes qui ont

initié et participé à la bagarre générale entraînant l'arrêt du match. La décision est donc la suivante :

- Le match est perdu 5/0 et 0/5 Forfait par les deux équipes.
- Une amende de 50 € est infligée aux deux équipes pour l'attitude de leurs supporters.

4. Rapport arbitre **DESCHOEMAKER Thomas** pour le match HAP2C074 du 24/11/2025 à 20h00 **FELICE MONTIGNY B / CELESTE MONCEAU** – 2C – Score 4/2

Sont convoqués en présence obligatoire : DESCHOEMAKER Thomas Arbitre, GHORBEL Mahdi né le 04/09/1993 N° Licence 789162 Celeste Monceau 5830

En cause de GHORBEL Mahdi 789162 Celeste Monceau 5830

Faits reprochés : Coup de poing à l'adversaire hors action de jeu

Entendu DESCHOEMAKER Thomas Arbitre qui confirme son rapport et insiste sur le fait que le geste de GHORBEL Mahdi n'était pas du tout violent.

Entendu GHORBEL Mahdi 789162 Celeste Monceau 5830 qui a subi une faute de la part du joueur adverse et qu'il a mal réagi.

Après délibération, la CSP communique à GHORBEL Mahdi 789162 Celeste Monceau 5830 qu'il sera suspendu pour une durée de 3 semaines (du 09/02/2026 au 15/02/2026, du 16/02/2026 au 22/02/2026 et du 23/02/2026 au 01/03/2026) en application de l'article B5 pour geste déplacé envers l'adversaire.

5. Rapport arbitre **MAGNERY Anthony** pour le match HAP4G045 du 22/12/2025 à 21h00 **FELICE MONTIGNY C / COPAIN COPAIN MARCINELLE B** – 4G – Match arrêté à la 39^{ème} minute sur le score de 8/1

Convoqués en présence obligatoire : MAGNERY Anthony Arbitre, GAUTHIER Maxime né le 29/08/1982 N° Licence 759398 Copain Copain Marcinelle 7727

En cause de GAUTHIER Maxime 759398 Copain Copain Marcinelle 7727

Faits reprochés : Intrusion dans le vestiaire de l'arbitre, tentative de fraude

Entendu MAGNERY Anthony Arbitre qui confirme son rapport.

Entendu GAUTHIER Maxime 759398 Copain Copain Marcinelle 7727 qui reconnaît les faits qui lui sont reprochés et promet que cela ne lui arrivera plus.

Après délibération, la CSP annonce que :

- Le match, ayant été arrêté car l'équipe visiteuse n'était plus en nombre pour le continuer, celui-ci est perdu 8/1 Forfait par Copain Copain Marcinelle Matricule 7727.
- GAUTHIER Maxime 759398 Copain Copain Marcinelle 7727 sera suspendu pour une durée de 2 semaines pour tentative de fraude (semaines du 02/02/2026 au 08/02/2026 et du 09/02/2026 au 15/02/2026) en application de l'article E1 du

barème des sanctions du RO.

V. MATCH NON JOUE

Match HAP1082 du 22/12/2024 à 21h00 **AL CAPONE MANAGE / RC IMPACT ANDERLUES** – 1 – Match non joué

Christian WALLEMME quitte la séance.

Pas d'arbitre officiel, match non joué.

Convoqués en présence obligatoire : BONFITTO Elio né le 18/02/1992 N° Licence 794185 Al Capone Manage Matricule 1630 Arbitre occasionnel, CASTELUCCIO David né le 20/08/1981 N° Licence 848819 RC Impact Anderlues Matricule 6185

CASTELUCCIO David 848819 RC Impact Anderlues 6185 est absent excusé.

Entendu BONFITTO Elio 794185 Al Capone Manage 1630 Arbitre occasionnel qui déclare qu'en l'absence de l'arbitre officiel, personne de l'équipe visiteuse n'a voulu assumer le rôle d'arbitre occasionnel, il s'est alors proposé pour assumer ce rôle et, à ce moment, l'équipe visiteuse n'a pas souhaité jouer la rencontre.

Décision de la CSP : Le match est perdu 5/0 Forfait par l'équipe de RC Impact Anderlues Matricule 6185.

VI. FRAIS

Matr. Club	Nom Club	Frais Dossier	Forfaits	Amende susp.(1)	Autres amende s	Abs. non excusée s	Déplac. arbitre	TOTAL (2)
4353	Green Devils Forchies			2,50 €	5,00 €			7,50 €
7838	Futsal Fontaine		25,00 €					25,00 €
7562	Fun Futsal Academy Enghien		25,00 €					25,00 €
7562	Fun Futsal Academy Enghien		25,00 €					25,00 €
5950	BDBR Bracquegnies		12,50 €					12,50 €
7730	US Italienne Lobbes			2,50 €	5,00 €			7,50 €
5308	Aymaz Futsal Jumet			2,50 €	5,00 €			7,50 €
7635	B.Lock Saint-Vaast		50,00 €					50,00 €
7572	Wolves Brainois		50,00 €					50,00 €
2160	MFC Gozée		50,00 €					50,00 €
1635	Sporting Soignies		12,50 €					12,50 €
7577	Akatsuki Houdeng		25,00 €					25,00 €
7450	Futsal Thuin		25,00 €					25,00 €
4184	Borussia Bois d'Haine		50,00 €					50,00 €
5725	BMT Mons		25,00 €					25,00 €
7805	Olympique Houdeng		12,50 €					12,50 €
3876	Latin Stars Strépy		50,00 €					50,00 €
5546	RAEC SO Futsal Dour		12,50 €					12,50 €
7730	US Italienne Lobbes		12,50 €					12,50 €

7728	Celtic Leernes	12,50 €			12,50 €
1645	Sporting Soignies	12,50 €			12,50 €
1765	Maritimo Chapelle	25,00 €			25,00 €
3595	FES98 Erquelinnes	50,00 €			50,00 €
7453	Futsal Team Immo Le Roeulx	50,00 €			50,00 €
4661	Peputchto Saint-Vaast	25,00 €			25,00 €
1722	MFC Scaillmont	25,00 €			25,00 €
6472	MJA Marchienne		2,50 €	5,00 €	7,50 €
5683	JS Braine Futsal	50,00 €			50,00 €
5973	Diabolix Bracquegnies	50,00 €			50,00 €
7659	Futsal DT Anderlues	50,00 €			50,00 €
7730	US Italienne Lobbes	50,00 €			50,00 €
5359	Acirli Morlanwelz		2,50 €	5,00 €	7,50 €
5308	Aymaz Auto Futsal Jumet	50,00 €			50,00 €
1645	Sporting Soignies	50,00 €			50,00 €
2160	MFC Gozée	50,00 €			50,00 €
7795	Futsal Club Manage	50,00 €			50,00 €
7077	The Bourdons Péronnes	12,50 €			12,50 €
1645	Sporting Soignies	50,00 €			50,00 €
4788	Mont-sur-Marchienne Futsal	12,50 €	10,00 €		22,50 €
4788	Mont-sur-Marchienne Futsal	12,50 €	5,00 €		17,50 €
7838	Futsal Fontaine	12,50 €	2,50 €		15,00 €
7838	Futsal Fontaine	12,50 €	10,00 €		22,50 €
7742	Futsal Cuesmes	12,50 €	15,00 €		27,50 €
1193	RC Anderlues	12,50 €	5,00 €		17,50 €
5454	Flobecq Futsal	12,50 €	2,50 €		15,00 €
6071	Dynamo Thieu	12,50 €	2,50 €		15,00 €
6190	AG Junior La Louvière	12,50 €	7,50 €		20,00 €
2277	Blampain Team Braine	12,50 €	10,00 €		22,50 €
5826	Arsenal Pont-à-Celles	12,50 €	15,00 €		27,50 €
7442	Sicilia Chatelet	12,50 €	15,00 €		27,50 €
7572	Wolves Brainois	12,50 €	2,50 €		15,00 €
4048	FS Montigny	12,50 €	2,50 €		15,00 €
7573	Alliance Frameries	12,50 €	7,50 €		20,00 €
7727	Copain Copain Marcinelle	12,50 €	7,50 €		20,00 €
5968	Real Manage	12,50 €	7,50 €		20,00 €
5973	Diabolix Bracquegnies	12,50 €	10,00 €		22,50 €
7718	Panama Roselies	12,50 €	2,50 €		15,00 €
7267	Futsal Lobbes	12,50 €	5,00 €		17,50 €
5716	Elite Braine-le-Comte	12,50 €	7,50 €		20,00 €
7635	B.Lock Saint-Vaast	12,50 €	12,50 €		25,00 €
7497	NT Famiglia Thieu	12,50 €	10,00 €		22,50 €
7497	NT Famiglia Thieu	12,50 €	2,50 €		15,00 €
7641	FC Bourlettis Anderlues	12,50 €	12,50 €		25,00 €
7276	MFC Spartiates Roselies	12,50 €	2,50 €		15,00 €
7730	US Italienne Lobbes	12,50 €	2,50 €		15,00 €
7727	Copain Copain Marcinelle	12,50 €	2,50 €		15,00 €
5359	Acirli Morlanwelz	12,50 €	7,50 €	25,00 €	45,00 €
7313	Young Boys La Louvière	12,50 €	5,00 €		17,50 €
7313	Young Boys La Louvière	12,50 €	7,50 €		20,00 €

5456	Felice Montigny	12,50 €		7,50 €		20,00 €
5968	LSV Mons	12,50 €		7,50 €		20,00 €
5490	Real Manage	12,50 €		2,50 €		15,00 €
5375	Futsal Fraternité Frameries	12,50 €		5,00 €	28,00 €	45,50 €
5941	FC FYZ Seneffe	12,50 €		5,00 €	4,00 €	21,50 €
5830	Celeste Monceau	12,50 €		15,00 €	4,00 €	31,50 €
7488	Space-X Jumet	25,00 €	12,50 €	25,00 €	4,00 €	66,50 €
7085	FC Frasnes	12,50 €	12,50 €		50,00 €	2,00 € 77,00 €
7488	Space-X Jumet	12,50 €	12,50 €		50,00 €	2,00 € 77,00 €
5830	Celeste Monceau	12,50 €		7,50 €	4,00 €	24,00 €
7727	Copain Copain Marcinelle	12,20 €	12,50 €	5,00 €	4,00 €	33,70 €
6185	RC Impact Anderlues	12,50 €	12,50 €			25,00 €

(1) Nb de semaines X 2,50 €

(2) Plafonné à 300 € par dossier + frais déplacement de l'arbitre

DEFINITIONS DES ACRONYMES UTILISES

CQ – Correspondant Qualifié

CEP – Comité Exécutif Provincial

CSP – Commission Sportive Provinciale

CPA – Commission Provinciale d'arbitrage

RO – Règlement Organique de la Ligue Francophone de Football en Salle